

Détail de la réunion					
Date	17/11/2023		Nombre total de votants	7 présents	
Heure prévue	18H00				
Heure effective	18H00		Nombre d'observateurs		
Heure de fin	20h15				
Personnes présentes					
Atteinte du Quorum			Oui		
Lieu			LFL		
Durée de la réunion			2h15		
Type de réunions	CG		x		
	CG extraordinaire				
	AG				
	AG extraordinaire				
Membres élus		Membres de droit		Invités	
Koudjo AIDAM	X	Myriam HABIL	X	Marie-Renée LUBERT	Abs excusée
Salomon AGBOGAN	X	David GUEHENNEC	X	Nathalie PARISOT	Abs excusée
Diane ADOU	X	Sylvain ATTOH-MENSAH			
Caline DJIOWA	Abs excusée	Jean-Philippe MAIZOUE	Abs excusé		
Folly KUEVIDJIN	Abs	Jean-Christophe BEGUE	Abs excusé		
Aïssatou BARRY	Abs exc	Christophe LABORDE	X		
Florian KRAL	Abs excusé	Mohamed DIB	X		
Debati BAWARA-AQUEREBURU	X				
Brice AZIABU	X				
Amine KATANE	X				
Carlos AKITANI	X				

Ordre du Jour

#1	Présentation et approbation de l'ordre du jour
#2	Point sur la réunion de dialogue social du 15 novembre
#3	Point sur l'infogérance informatique de l'établissement
#4	
#5	
#6	
	Point finances : projet de budget 2024
	Questions diverses

ITEM #1 **Présentation et approbation de l'ordre du jour**

Résumé des discussions

M. AIDAM présente l'ordre du jour de la réunion qui est adopté à l'unanimité.

ITEM #2 **Point sur la réunion de dialogue social du 15 novembre**

Résumé des discussions

M. AIDAM présente les six points abordés avec les représentants des personnels présents lors de la réunion du dialogue social du 15 novembre. Ces points avaient été préalablement soumis par ces représentants : le compte-rendu sera joint à ce PV.

Il est convenu par le comité de gestion :

- Sur le point 3, que la direction se rapproche de notre courtier en assurances ASK-GRAS SAVOYE pour faire une étude sur les possibilités de couverture maladie des agents partis à la retraite. Cette étude sera présentée à la Commission finances et dialogue social.
- Sur le point 4, le chargé de communication devra aussi communiquer sur le rôle du comité de gestion.
- Sur le point 5, relatif à la demande de prise en charge des frais de visa et de carte de séjour par l'établissement pour les agents en contrat local non-Togolais durant leurs trois premières années de contrat. La direction va clarifier auprès du prestataire les démarches administratives qu'il peut accomplir pour ces agents. Ensuite la communication sera faite auprès des agents concernés.
- Sur le point 6, une procédure de recrutement claire sera définie par la direction et validée par le comité de gestion pour chaque catégorie de personnels.

ITEM#3 **Point sur l'infogérance informatique de l'établissement**

Résumé des discussions

M. GUEHENNEC et M. LABORDE ont rencontré le 15 novembre le responsable de la société ROOTS, prestataire de services informatiques de l'établissement par contrat signé en 2018. Le

contrat est d'une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction au 1^{er} novembre de chaque année.

Plusieurs problèmes se posent :

- Certaines prestations prévues dans le contrat ne sont pas réalisées
- Sur les trois techniciens informatiques en poste actuellement, seul le travail d'un seul donne pleinement satisfaction.
- Le prestataire a accès à l'ensemble des informations des serveurs ce qui pose un problème de sécurité.
- Le coût de la prestation semble élevé (2 millions de FCFA par mois) par rapport à la qualité de la prestation actuelle.

Il est proposé que la direction élabore une stratégie pour trouver des solutions face à cette problématique.

ITEM#4	Point finances
---------------	-----------------------

Résumé des discussions

M. GUEHENNEC présente un projet de budget 2024, tableau joint au compte-rendu.

Après discussion, le comité de gestion propose à la direction de revoir le projet avec les critères suivants :

- Augmentation des frais d'écolage de 1% au 1^{er} septembre 2024 au lieu de 2%
- Augmentation des salaires des personnels en contrat local de :
 - ▶ 2% pour tous les personnels des anciennes grilles
 - ▶ 5 à 7% pour les personnels concernés par les nouvelles grilles

Le budget doit rester à l'équilibre.

M. GUEHENNEC va travailler une nouvelle version qui sera soumise à l'approbation de l'AG des parents d'élèves.

Par ailleurs une étude financière sur le projet de construction d'une piscine sera réalisée.

ITEM#5	Questions diverses
---------------	---------------------------

Résumé des discussions

▶ Salaire d'une aide-maternelle ayant effectué le remplacement d'une enseignante de maternelle pendant 10 jours : sur la proposition de la direction, le comité de gestion valide que le salaire de cette personne soit revalorisé durant cette période de 10 jours en ajoutant le différentiel entre son salaire de base et le salaire qui aurait été versé à une enseignante remplaçante.

▶ Campagne de vaccination des filles de 9 à 14 ans contre le papillomavirus

Un courrier du MEPST a été reçu ce jour qui informe d'une campagne de vaccination des filles de 9 à 14 ans contre le papillomavirus, dans tous les établissements scolaires entre le 27 novembre et le 1^{er} décembre sur volontariat des parents.

M. LABORDE et une infirmière participeront à une réunion d'information à ce sujet le 20 novembre et une communication sera ensuite faite auprès des parents concernés.

► Point sur les uniformes

Les informations ont été transmises aux parents avant les vacances de Toussaint. Les uniformes seront obligatoires au 8 janvier, date de retour des vacances de fin d'année. L'ASSC se charge de la commande groupée des polos.

► AG des parents d'élèves

La date de l'assemblée générale des parents d'élèves est fixée au vendredi 15 décembre en soirée. Un poste de membre du comité de gestion étant vacant, un appel à candidature sera lancé.

Fin de la réunion : 20h15

LE PRESIDENT



M. K. AIDAM

M. K. AIDAM

LE SECRETAIRE



M. D. GUEHENNEC

LE PROVISEUR



M. C. LABORDE